

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procédera à l'étude d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire, qui se tiendra le 1^{er} mars 2021 à 18 h, sans public, et par visioconférence.

La demande présentée par *Gestion immobilière Marien inc.* a pour but de construire, en remplacement de la résidence unifamiliale située au 761, rue Notre-Dame (lot 3 065 732), une habitation multifamiliale de six logements.

Toute personne intéressée de la Ville de Lavaltrie peut transmettre des commentaires écrits, relativement à cette demande, avant 16 heures, le 1^{er} mars 2021.

Les commentaires écrits peuvent être transmis par courriel, être déposés dans la boîte de réception du courrier de l'hôtel de ville ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Service du greffe – Ville de Lavaltrie
1370, rue Notre-Dame
Lavaltrie (Québec) J5T 1M5
Courriel : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 11 février 2021

Marie-Josée Charron, greffière